

*LETTRE A UN FUTUR CLUNYSIEN,  
LETTRE A UNE FUTURE CLUNYSIENNE...*

*En septembre tu vas entrer dans un nouvel établissement scolaire pour quatre ans.*

*Tu te prépares avec ardeur pour obtenir l'autorisation d'y entrer.*

*Mais, que vas-tu apprendre au collège ?*

*A travers toutes les disciplines que l'on va proposer, tu poursuivras trois buts essentiels :*

*- apprendre à devenir un citoyen libre, intelligent et cultivé, capable de se connaître et de connaître les autres, de vivre avec eux, de les aider, capable de se maîtriser,*

*- apprendre à travailler. Ton professeur principal jouera un rôle très important en ce qui concerne l'organisation générale de ton travail, mais aussi tous les professeurs dans leurs disciplines respectives.*

*- apprendre à s'engager dans des responsabilités et à les assumer, être capable de prendre des initiatives tout en respectant les règles de vie de la Communauté Educative.*

*Ta formation au Collège est entièrement tournée vers l'avenir : il s'agit d'acquérir non seulement des savoirs mais aussi de développer des qualités qui te serviront plus tard. En effet, tu ne connais pas encore le métier que tu exerceras, mais avant d'apprendre des notions très techniques concernant une profession, il faut ouvrir son esprit et cultiver son intelligence.*

*Voici un vieux proverbe chinois :*

*" Si tu veux aider ton frère qui a faim, ne lui donne pas un poisson, mais apprends-lui à pêcher "*

*Tous les jours nous avons besoin de manger. " Donner un poisson ", c'est transmettre des connaissances, c'est-à-dire faire acquérir des compétences*

*nouvelles dans de nombreuses disciplines.*

*Mais " apprendre à pêcher ", c'est faciliter l'acquisition des techniques de travail qui te permettront de t'adapter à des situations très diverses, comme dans de nombreux métiers, et de t'y épanouir.*

*Enfin, pour t'aider dans ta formation, tout collège catholique propose aux jeunes de mieux connaître Jésus et son message.*

*Il sait, mieux que tout autre, nous enseigner LA VIE. Il est notre Ami.*

*Il nous apprend aussi à respecter les idées de tous ceux que nous accueillons.*

*Le Collège, c'est aussi un lieu d'amitié où tu vas rencontrer des garçons et des filles de ton âge : tu apprendras à vivre avec eux au cours des activités, sorties, voyages qui sont proposés et à les apprécier.*

*Tu rencontreras aussi des Professeurs, des Surveillants, des personnes qui travaillent à l'organisation et à l'entretien du Collège. Elles t'accueilleront avec bienveillance et affection car toutes ces personnes sont là pour t'aider tout au long de ces années.*

*Comment te préparer ?*

*Tout d'abord, en mettant en pratique tous les conseils de ton maître ou de ta maîtresse.*

*Pendant toute cette année, le français et les mathématiques vont jouer un rôle essentiel :*

- *en français, il faut d'abord bien savoir lire et surtout bien comprendre ce que tu lis, les mots, leur sens, les phrases, les consignes, etc.*
- *en mathématiques, il faut bien savoir-faire les quatre opérations mais aussi comprendre leur sens pour les utiliser dans les problèmes.*
- *les autres disciplines t'aident à utiliser tout ce que tu as appris dans ces deux matières principales.*

*Au cours de ton premier mois au Collège, tu feras des tests pour que tes professeurs sachent exactement ce que tu sais faire ou ce que tu ne sais pas faire : ils te proposeront alors de combler ces oublis pendant des cours en groupes allégés.*

*Il faut aussi que tu te prépares " dans ta tête ", que tu penses à cette nouvelle année pour que tu aies confiance en toi et en tes capacités qui se développent tous les jours grâce aux efforts que tu fournis. Plus tu vas progresser, plus tu te rendras compte que tu es capable de prendre ta vie en main.*

*Quand on s'est bien préparé, le travail scolaire devient un plaisir :*

*plaisir de découvrir,  
plaisir d'apprendre,  
plaisir de savoir,  
plaisir de réussir,  
plaisir de se dépasser.*

*Bon courage pour la préparation de cette nouvelle année qui approche.*

*L'Equipe Educative du Collège Saint Joseph de Cluny*

# I - PROJET EDUCATIF

## Une page d'histoire

Le Collège Catholique Privé Saint Joseph Cluny doit son nom à la Congrégation de Saint Joseph de Cluny, présente dans cet établissement de 1865 à 1995.

Au commencement de l'histoire des Sœurs de Saint Joseph de Cluny, s'inscrit la destinée d'une jeune fille de Bourgogne, **Anne-Marie JAVOUHEY**.

Née en 1779, elle se consacre à Dieu en 1798 et prend l'engagement d'instruire les enfants et d'élever les orphelins. Ainsi naît la Congrégation de Saint Joseph de Cluny pour " aimer Dieu, le faire aimer et le servir dans les pauvres ".

A l'origine, l'établissement était une bastide qui assurait une halte aux missionnaires partant ou revenant d'Outre-mer. En 1865, un pensionnat y fut ouvert avec 22 jeunes filles.

Depuis de nombreuses années, le « Cours Sainte Thérèse d'Avila » a subi bien des modifications dans ses structures, il est devenu le " Collège Privé Saint Joseph de Cluny " qui reçoit, à présent, garçons et filles de la 6<sup>o</sup> à la 3<sup>o</sup> et en U.P.I. (Unité Pédagogique d'Intégration).

La Congrégation Saint Joseph de Cluny a décidé de confier la tutelle de l'Etablissement à la Direction Diocésaine de Marseille en septembre 1995. L'Etablissement continue ainsi à être au service de **l'éducation chrétienne des jeunes à Marseille**.

L'esprit reste fidèle à sa fondatrice et marqué par la vision de l'Homme et les visées éducatives d'Anne-Marie Javouhey centrées sur **l'éducation à la liberté, l'éducation au travail, l'éducation aux responsabilités**.

Le Collège Privé Saint Joseph de Cluny est un Etablissement Catholique d'Enseignement, dont le Projet Educatif a pour axe principal **l'éducation intégrale de la personne**.

C'est le lieu où se vivent les valeurs fondamentales à la lumière de l'Evangile, dans le respect du cheminement de chacun.

Le **PROJET EDUCATIF de CLUNY** met en relief :

- une **VOLONTE d'OUVERTURE**
  - à tous ceux qui désirent vivre son Projet Educatif,
  - au monde, pour la prise en compte de tout l'Humain,
  - à l'Universel.
- une **BIENVEILLANCE CONSTANTE** dans l'accueil des enfants avec leurs richesses et leurs difficultés,

- le souci de la **FORMATION HUMAINE** et **CHRETIENNE**,
- une **RECHERCHE PERMANENTE** de moyens pédagogiques et éducatifs permettant le développement des talents de chacun au service de tous.

**L'identité chrétienne** se décline à travers le **PROJET D'ETABLISSEMENT** qui met en cohérence le projet pastoral, le projet pédagogique et l'organisation de la vie scolaire.

## II - PROJET PEDAGOGIQUE 2011/2012

### II . 1 . PRESENTATION GENERALE

Chaque année, attentive à l'évolution des disciplines, des savoirs et des nouvelles méthodes d'enseignement, aux nouvelles directives du Ministre de l'Education Nationale, aux besoins des enfants, l'équipe des enseignants perfectionne sa gestion des élèves dans le respect de son projet fondateur.

Le Collège est en rénovation pédagogique permanente. De ce fait, pour refléter l'ensemble des propositions du Collège Saint Joseph de CLUNY, ce livret fait l'objet d'une **nouvelle édition tous les ans**.

La réforme des collèges laisse aux établissements une certaine souplesse afin qu'ils proposent aux jeunes des activités adaptées à leurs besoins, à leurs goûts et à leurs aspirations.

#### LES POINTS FORTS DE LA REFORME

*" La formation dispensée au Collège sert de base à l'enseignement secondaire et prépare les jeunes aux voies de formation ultérieures. Il s'agit de leur faire acquérir les savoirs et savoir-faire fondamentaux constitutifs d'une culture commune, de contribuer à développer leur personnalité, de favoriser leur socialisation et leur compréhension du monde contemporain, de les éduquer à la responsabilité afin qu'ils puissent acquérir les repères nécessaires à l'exercice de leur citoyenneté et aux choix d'orientation ".*

Il s'agit donc de proposer à chaque élève un **parcours de réussite**.

## LES ENSEIGNEMENTS ET LES HORAIRES DE LA 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>

Niveaux	6 <sup>ème</sup> Cycle d'adaptation 10 disciplines	5 <sup>ème</sup> / 4 <sup>ème</sup> Cycle central 11 / 12 disciplines	3 <sup>ème</sup> Cycle d'orientation 12 / 13 disciplines
Disciplines (ordre alphabétique)			
Arts Plastiques	1h	1h	1h
Education Musicale	1h	1h	1h
Education Physique et Sportive	4h	3h	3h
Français	5h	4h	4,5h
Histoire Géographie	3h	3h	3,5h
Education civique			
Langue vivante I : Anglais ou Allemand.	4h	3h	3h
Mathématiques	4h	3,5h	4h
Sciences de la Vie et de la Terre	1,5h	1,5h	1,5h
Physique Chimie		1,5h	2h
Technologie	1,5h	1,5h	1,5h
Méthodologie	1h par quinzaine		
IDD ou soutien		2h variables	
Vie de classe	1h par semaine	1h par quinzaine	1h par quinzaine
Aide aux élèves	2h en groupes		
Options pour tous les élèves :			
Latin		2h / 3h	3h
Langue Vivante II	3h (Anglais)	.../ 3h	3h
Grec (facultatif)			3h
Découverte professionnelle			3h
Section Européenne Anglais		2h	2h

## II - 2 - PROPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES ELEVES

**1 . VIE DE CLASSE : 1 heure par semaine en 6<sup>ème</sup>-10 heures année pour les autres classes.**

Parmi les innovations, l'heure de vie de classe au collège, comme au lycée, est un moyen d'expression du groupe classe qui est ainsi amené à faire circuler la parole sous l'autorité du professeur principal. C'est donc un espace et un temps pour aborder les questions d'organisation, les projets spécifiques à chaque niveau de classe, les relations qui, si elles ne sont pas toujours directement didactiques ou pédagogiques, conditionnent bien souvent l'apprentissage et l'efficacité de l'enseignement.

### **2 . COMMUNICATION PARENTS-PROFESSEURS**

Les rencontres Parents - Professeurs permettent de vivre un **réel partenariat éducatif** établi dans un climat de **confiance mutuelle**, avec le désir de faire grandir les jeunes et de les aider à **donner un sens à leur vie**.

- **Réunion de rentrée.**

Elle a lieu au cours de la première quinzaine de septembre et a pour but de présenter l'année scolaire, les enjeux et les finalités éducatives.

L'Equipe Educative établit un véritable dialogue avec les familles en présentant les temps forts du niveau scolaire concerné.

Les professeurs présentent les objectifs de chaque discipline enseignée ainsi que les compétences à développer chez chaque jeune.

Les animateurs en pastorale scolaire exposent également les temps forts de l'année.

L'Association des parents d'élèves présente ses activités.

Le professeur principal réunit les parents de sa classe afin de répondre aux questions particulières d'organisation.

- Au cours du deuxième trimestre : **une rencontre individuelle** entre les parents et les professeurs permet également un échange fructueux au milieu de l'année scolaire.

Enfin, par l'intermédiaire du carnet de liaison, les parents peuvent demander un **rendez-vous** avec un professeur dès qu'ils le jugent utile. De même, dès qu'un professeur ou un Responsable de Cycle observent un brusque changement dans le travail ou le comportement de l'élève, ils seront amenés à demander un entretien aux responsables de l'enfant.



Les parents peuvent également participer plus activement à la vie du collège par l'intermédiaire de l'**Association des Parents d'Elèves**. L'APEL apporte ainsi son aide à l'établissement, son éclairage au sein du Conseil d'Etablissement et sa réflexion au sein du Conseil d'Administration par l'intermédiaire de son Président qui est membre de droit.

### 3 . SUIVI DES RESULTATS SCOLAIRES

Le suivi des élèves est assuré par un dispositif qui permet aux élèves, aux parents et aux enseignants, une **communication** des efforts, des progrès ou des difficultés que peuvent rencontrer les jeunes.

Ce dispositif est constitué par :

- **le contrôle continu des connaissances** : les dates de contrôle sont notées sur une grille récapitulative à insérer dans l'agenda de l'élève ; la transcription des notes est réalisée par l'élève sur le carnet de liaison à la période correspondante.
- **Les résultats peuvent être consultés sur le site internet du collège** : un code individuel d'accès vous est attribué pour l'année scolaire.
- **l'envoi des résultats par voie postale** après 5 semaines environ de travail scolaire. C'est un moment d'analyse des résultats scolaires et de réflexion sur les méthodes de travail ; en cas de difficulté, une rencontre est indispensable entre professeur principal ou professeur de la discipline qui pose problème et les responsables de l'enfant.
- **l'envoi du bulletin trimestriel**, par voie postale également. C'est un moment important de l'année scolaire où il convient de trouver les remédiations indispensables.
- **la fiche dialogue** : organe de liaison famille/collège, dès le conseil de classe du second trimestre, elle permet de préparer les conditions du passage dans la classe supérieure.

### 4 . ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES

A l'issue de ses études au collège, l'élève doit s'être construit une première représentation globale du monde dans lequel il vit.

Il doit pouvoir apporter des éléments de réponse simples, mais cohérents, aux questions « comment est constitué le monde dans lequel je vis, quelle y est ma place, quelles sont les responsabilités individuelles et collectives en matière de santé, d'environnement, de sécurité... ? »

Toutes les disciplines contribuent à responsabiliser l'élève et favorisent

l'exercice de l'esprit critique et du raisonnement.

En particulier, l'élève devra avoir appris :

- à s'informer, à observer, à raisonner.
- à réaliser des manipulations, des mesures, des cultures.
- à communiquer dans le domaine scientifique oralement ou par écrit, mais aussi par le dessin et le schéma.

Pour atteindre ces objectifs, tous les cours de sciences ont lieu dans des **laboratoires bien équipés en matériel scientifique et en matériel audiovisuel** : deux laboratoires de sciences physiques, deux laboratoires de sciences de la vie et de la terre et trois salles de technologie. Les élèves travaillent en **groupe à effectifs réduits** afin de privilégier l'acquisition des savoir-faire expérimentaux et la sécurité des élèves.

## 5 . ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Ils contribuent au développement de la sensibilité et de l'intelligence ainsi qu'à la formation culturelle et sociale de l'élève par l'acquisition de références communes. En donnant le goût de la création artistique et en faisant découvrir les œuvres dans leur diversité, ils favorisent l'esprit d'ouverture.

### 5 . 1 . EDUCATION MUSICALE et CHANT CHORAL

**L'activité musicale** permet de sensibiliser les élèves à une expression artistique au cours de laquelle ils apprennent à s'écouter, reproduire et créer en développant leurs capacités musicales par un travail technique approfondi, tout en partageant le plaisir de faire de la musique ensemble.

**Le chant choral**, activité proposée aux élèves volontaires, leur permet de découvrir leurs capacités vocales au travers de l'apprentissage d'un répertoire diversifié et d'approfondir les techniques de chant. Les élèves s'engagent à participer à l'animation de la célébration eucharistique de la Fête des Missions ainsi que celle de la fin de l'année scolaire. D'autre part, ils participent au spectacle de fin d'année et à ce titre s'engagent à suivre les répétitions du mercredi après-midi, ce dès le mois de Mai.

### 5 . 2 . ARTS PLASTIQUES

L'enseignement des arts plastiques stimule et favorise un intérêt pour la pratique artistique, développe une dynamique de questionnement qui amène les élèves à prendre en compte leur environnement artistique et culturel.

Les élèves abordent différentes notions comme l'espace, la lumière, la couleur, la matière, le corps, etc. Ils manipulent une grande diversité de matériaux, outils,

supports. Chaque élève est amené à construire son projet, à développer sa démarche et à l'explicitier dans une salle très spacieuse de 120 m<sup>2</sup> qui, par son équipement, son éclairage, constitue un véritable atelier d'artiste.

En fin d'année scolaire, le collège organise une grande exposition au cours de laquelle, pendant une semaine, les élèves sont heureux d'inviter parents et amis à découvrir leurs réalisations plastiques. La qualité des travaux d'élèves leur permet également de participer à des expositions locales.

## 6 . ACTIVITES SPORTIVES

Le sport joue un rôle fondamental dans le développement psychomoteur, la formation de la personnalité, les loisirs et la détente de l'élève.

**Les installations sportives sont situées dans l'établissement ;** elles permettent aux élèves de pratiquer, sans perte de temps en déplacement ni frais de transport, l'horaire est :

- 4 heures en 6<sup>ème</sup>.
- 3 heures en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.
- pour les élèves qui le souhaitent, quelques activités entre 12h et 14h et le mercredi après-midi, dans le cadre de l'Association Sportive.

Le projet annuel de cette discipline à part entière est fondé sur la prise en compte indispensable des trois objectifs principaux assignés à l'EPS :

- favoriser chez tous les enfants et les adolescents le développement des capacités organiques.
- permettre l'accès des élèves à un domaine de la culture que constitue la pratique des activités physiques sportives et d'expression.
- offrir à chacun des connaissances et savoirs concernant l'entretien de ses potentialités et l'évolution de ses caractéristiques et capacités aux différents âges de l'existence.

Le Collège propose aux élèves des activités variées et enrichissantes à tous les niveaux, contribuant au développement de la personne :

- sports individuels pour maîtriser son corps et se dépasser :
  - \* athlétisme : course, hauteur, course de durée, course de haies
  - \* gymnastique : 4 agrès,
- sports collectifs pour apprendre le respect des règles et former l'esprit d'équipe :
  - \* basket-ball                      \* handball    \* hockey
- sports interindividuels pour se former à l'anticipation et à la volonté de

vaincre :

- \* tennis de table \* boxe
- sports de pleine nature pour se former à l'adaptation :
  - \* escalade
- sports aquatiques : natation, plongée, sauvetage pour apprendre à agir en sécurité pour soi et les autres.

L'objectif pédagogique choisi par l'équipe des professeurs d'EPS et commun à toutes les activités est l'éducation à la **RESPONSABILITE** par le :

**Respect de soi**

**Respect des autres**

**Respect du matériel.**

Objectif ambitieux, il s'étale sur plusieurs années, à force d'optimisme et de persévérance.

**L'Association Sportive** fonctionne les jours de classe entre 12 h et 14 h pour tous les élèves ; ces activités facultatives sont variées : escalade, football, tennis de table, course de durée,...

La participation des collégiens à ces heures de détente est très satisfaisante.

## **7 . CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION**

Le CDI est un *lieu de travail, de recherche, de culture, de détente.*

Cette grande salle de 120 m<sup>2</sup> dispose d'espaces spécifiques pour de nombreuses activités : présentation d'ouvrages par thème, bibliothèque de prêt, espaces de travail individuel ou en groupe, recherche documentaire informatisée, espace d'utilisation de cassettes vidéo et audio, consultation informatique de dictionnaires, encyclopédies, CD-ROM, coin lecture, etc.

Il est l'outil privilégié qui permet de favoriser le travail personnel des élèves. C'est également un des espaces d'animation pédagogique.

Ses fonctions sont multiples :

- mise à la disposition des élèves d'une **documentation** générale (dictionnaires, encyclopédies) ou spécifique (livres, dossiers documentaires),
- développement de l'**autonomie** des élèves en les initiant aux techniques de la recherche documentaire avec la documentaliste, en leur apprenant à s'informer et à sélectionner les ouvrages nécessaires à leur travail,
- incitation des élèves à la **lecture**
  - \* en mettant à leur disposition des romans (prêt de trois semaines) et des revues qu'ils peuvent consulter sur place,
  - \* en organisant des actions comme le " Défi-Lecture " ou des rencontres

avec des écrivains,

- production de **travail interdisciplinaire** en collaboration avec les autres professeurs.

Il est doté de dispositifs de communication modernes permettant aux jeunes d'accéder à la culture par voie informatique : **recherche documentaire informatisée**, utilisation de **logiciels pédagogiques et de CD-Roms**, utilisation d'**Internet**.

**En classe de 6<sup>ème</sup>**, au cours du premier trimestre, des séances sont prévues dans l'emploi du temps pour que les élèves fassent connaissance avec le CDI. La documentaliste initie alors les élèves aux nouvelles techniques de recherche documentaire.

En dehors de ces séances, les élèves peuvent également venir au CDI pour des recherches personnelles ou pour se détendre en lisant des ouvrages divers ou emprunter des livres de bibliothèque.

## **8 . INFORMATIQUE**

Une salle multimédia permet la formation des jeunes aux nouvelles techniques d'information et de communication.

Cette salle est ouverte à tous les professeurs qui veulent faire travailler leurs élèves en utilisant l'outil informatique.

De plus, depuis la rentrée 2004, le collège bénéficie de l'opération Ordina 13 du Conseil Général des Bouches du Rhône. A ce titre, tous les élèves de quatrième qui le désirent sont équipés d'un ordinateur portable qui leur est désormais donné.

## **9 . ETUDE SURVEILLEE**

Une étude surveillée est proposée aux élèves de 16 h à 17 h le lundi, mardi et jeudi et vendredi. Après les cours qui se terminent à 16 h, quelques minutes de détente, puis le silence et le climat de travail aident chacun à relire sa journée et à préparer la suivante.

Cette étude est entièrement gratuite.

## **10 . VOYAGES CULTURELS**

Les enseignants peuvent proposer régulièrement des séjours linguistiques d'une semaine afin de faire prendre conscience sur le terrain de ce que l'on peut montrer en classe, par exemple :

- un voyage en Grande-Bretagne.
- un voyage dans les pays voisins européens, Italie notamment.

Ces voyages sont programmés plusieurs mois à l'avance, pour permettre une préparation en cours et un étalement du financement.

D'autres sorties pédagogiques sont programmées pour tous les niveaux en fonction de l'actualité, des programmes (expositions, visite de sites et de musées, manifestations culturelles, cinéma, théâtre, etc.).

### **Section bilingue allemand / anglais :**

Pour aider les élèves à s'ouvrir à l'Europe, un jumelage a été réalisé avec l'école catholique Saint-Joseph de Jülich (petite ville de 30 000 Habitants, située en Rhénanie-Wesphalie, non loin d'Aix-la-Chapelle, Cologne et Bonn).

L'échange scolaire entre les élèves des deux pays connaît deux temps forts : en automne, accueil des élèves allemands qui sont hébergés dans les familles des élèves germanistes qui en font la demande, participation à la vie scolaire à Cluny, découverte de notre belle région ; au printemps, les élèves germanistes de Cluny, se rendent en Allemagne, pour une semaine dans des conditions similaires.

## **II. 3. PROPOSITIONS SPECIFIQUES A CHAQUE CYCLE**

### **LA STRUCTURE DU COLLEGE**

Le collège est formé de trois cycles ; chacun correspond à un stade défini du développement de l'enfant :

- **le cycle d'adaptation** : la classe de 6<sup>ème</sup> fait le lien avec l'école primaire.
- **le cycle central** : les classes de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>, les enfants deviennent des adolescents.
- **le cycle d'orientation** : la classe de 3<sup>ème</sup> prépare les jeunes à aborder le lycée.

### **1 . LE CYCLE D'ADAPTATION**

" La classe de 6<sup>ème</sup> constitue le cycle d'adaptation. Elle vise à faciliter la transition école/collège en confortant les compétences acquises à l'issue de l'école élémentaire. Elle a également pour mission d'initier les élèves aux disciplines et méthodes de travail propres à l'enseignement secondaire.

Elle leur apprend à gérer leur temps, à prendre des responsabilités et des initiatives à leur mesure, à approfondir leur métier d'écolier, à vivre ensemble tout en découvrant et en respectant les différences.

## 1 . 1 . ACCUEIL DES ELEVES

Le collégien qui entre en 6ème à CLUNY a déjà visité l'établissement en fin d'année scolaire de CM2. Tout ce qui est nécessaire à son adaptation sera présenté par le professeur principal et la responsable de vie scolaire des 6<sup>ème</sup> dès la rentrée de septembre.

Le jour de la rentrée, tous les élèves de Sixième sont invités par le collège à prendre leur premier repas ; c'est ainsi l'occasion de faire connaissance avec de nouveaux camarades et les pratiques de leur nouveau restaurant scolaire.

## 1 . 2. CHOIX DE LA PREMIERE LANGUE VIVANTE

### SECTION BILANGUE : ALLEMAND-ANGLAIS (30 à 32 élèves)

L'allemand est la première langue vivante (4 heures par semaine en 6ème), cependant les élèves mènent parallèlement en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> l'apprentissage de l'anglais (3 heures par semaine en classe dédoublée).

A partir de la 4<sup>ème</sup>, les horaires s'équilibrent pour tous les élèves : 3 heures d'allemand et 3 heures d'anglais en classe entière.

Cette classe bilangue permet aux enfants, dès la 6<sup>ème</sup>, de découvrir l'Allemagne grâce à un court voyage aux marchés de Noël.

L'année suivante en 5<sup>ème</sup>, ils ont la possibilité, lors de ce petit voyage, de rencontrer un groupe d'élèves venant de notre école partenaire, le MGJ de Jülich et de choisir leurs correspondants selon les affinités.

En classe de 4<sup>ème</sup>, le projet s'articule autour de l'échange franco-allemand.

Commencer l'allemand en 6ème permet aux enfants d'aborder cette langue progressivement par des méthodes modernes, vivantes, ludiques, axées sur la communication et le plaisir d'échanger (sketches, chansons, jeux de rôle). Rappelons que l'Allemagne est notre premier partenaire économique et que de nombreux échanges commerciaux, industriels, scientifiques et culturels ont lieu entre nos deux pays, que pratiquer l'allemand sera un atout en Europe car 100 millions d'européens parlent l'allemand en Allemagne, Autriche, Suisse principalement.

Ces élèves étudient l'anglais en seconde langue vivante à partir de la 4ème.

Etudier l'allemand facilite l'apprentissage et la compréhension immédiate d'autres langues germaniques comme l'anglais, le néerlandais, le suédois, le danois, le norvégien...

### **ANGLAIS**

Tout le monde s'accorde à dire que c'est la langue internationale, voire la langue scientifique par excellence.

## SECTION EUROPENNE - ANGLAIS

Les élèves ont la possibilité d'accéder à la **section Européenne** avec un apprentissage de **l'Anglais renforcé**, à raison de deux heures supplémentaires hebdomadaires, à partir de la classe de 5<sup>ème</sup>. La culture Européenne est abordée conjointement à d'autres disciplines, comme d'Histoire et la Géographie par exemple.

L'accès à cette section s'effectue sur fin 6<sup>ème</sup>, sur proposition des **professeurs d'Anglais**, seuls habilités à statuer sur les compétences de l'élève. L'engagement de l'élève vaut pour trois années, sauf avis contraire du professeur.

### 1 . 3 . APPRENTISSAGE METHODOLOGIQUE et ETUDES DIRIGÉES

\* **La méthodologie** a pour objectif d'offrir, aux nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup>, les moyens de réussir au collège, c'est à dire de rendre leurs efforts efficaces et de devenir autonomes.

Sous la direction et avec l'aide du Professeur Principal, à raison d'une heure par quinzaine, des thèmes très variés sont abordés.

- En début d'année, les problèmes matériels : comment s'organiser pour ne pas oublier ses affaires, pour présenter en temps voulu le travail demandé. En fait, ce sont de véritables travaux pratiques du " métier d'élève ".
- Puis, des notions de fond sont étudiées : comment apprendre ses leçons, participer de façon efficace, produire des devoirs écrits de qualité, organiser son travail sur la semaine...
- Des méthodes de travail sont ainsi acquises, méthodes qui, année après année, leur permettront de répondre aux exigences des programmes et de leurs études futures.

\* **Les études dirigées** sont une aide au travail en français ou en mathématiques en petits groupes de 6 à 8 élèves. L'objectif est d'aider l'élève dans l'organisation de son travail, de reprendre une notion mal assimilée sous la responsabilité d'un professeur de l'établissement.

En fin de période, la participation aux études dirigées peut être reconduite ou arrêtée si le jeune a progressé ou a appris à mieux gérer ses activités scolaires.

## 2 . LE CYCLE CENTRAL

Certains pédagogues s'accordent à dire que c'est " **le cycle de la découverte** ".

Il présente plusieurs caractéristiques pédagogiques choisies par l'équipe des



enseignants et correspondant à des besoins culturels des jeunes adolescents :

- apprentissage du **latin** à partir de la classe de/ 5ème,
- les **Itinéraires de Découverte** : à partir d'un thème choisi, les élèves associés à un groupe de camarades, effectuent une production pluridisciplinaire dans l'objectif de développer leurs talents, leurs passions, en utilisant les disciplines ordinaires. Selon les années et les besoins du collège, ces IDD sont transformées en heures de soutien.
- apprentissage d'une **seconde langue vivante** à partir de la classe de 4<sup>ème</sup> (Espagnol ou Italien au choix).

## 2 . 1 . LE LATIN POUR TOUS... à partir de la 5ème !

" La formation de l'élève comme individu et comme citoyen requiert maîtrise de la langue, formation d'une culture, acquisition des méthodes " (Programmes du Ministère de l'Éducation Nationale - 1995).

L'apprentissage des langues anciennes est un moyen de fournir aux élèves une meilleure maîtrise des outils de la langue française, comme la plupart des langues européennes, de développer leur faculté de raisonner et de leur donner accès à une culture humaniste, objectif désormais ciblé dans le « Socle commun des connaissances et des compétences ».

- **Intérêt linguistique** : apprendre les langues anciennes, c'est aussi et d'abord, apprendre le français ; l'orthographe est plus facilement maîtrisée, la grammaire et la syntaxe sont plus accessibles lorsqu'on en connaît toutes les ressources expressives.
- **Intérêt culturel** : apporter des repères dans un monde déstructuré et changeant. Cette culture, plus que millénaire, a fait l'unité de l'Europe ; elle inspire notre monde actuel dans la littérature, l'art, l'architecture, l'organisation sociale, etc.

Les visites de musées, observations de sites complètent ces activités, débouchant sur des recherches documentaires et un travail interdisciplinaire au CDI. L'objectif premier n'est pas de former des spécialistes mais de développer les compétences indispensables pour un épanouissement personnel.

## 2 . 2 . LES I.D.D. ou ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE .

L'idée principale est d' "**enseigner autrement pour apprendre mieux**" ; les I.D.D. mettent donc en œuvre des détours pédagogiques nécessaires aux apprentissages de ce cycle central en développant la motivation des élèves.

Les itinéraires de découverte permettent à chacun d'atteindre les objectifs

d'apprentissage du cycle central par des approches pédagogiques adaptées. Ils mettent en œuvre des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être correspondant aux programmes d'une ou plusieurs disciplines. La démarche pédagogique adoptée correspond à un **objectif de production** (production d'écrits, élaboration de dossiers, réalisation d'un objet, d'un système, d'une œuvre artistique etc.) qui facilite la démarche interdisciplinaire et favorise le développement de compétences transversales. Cette nouvelle pratique s'inscrit dans une pédagogie de l'accompagnement de l'élève.

## 2 . 3 . OUVERTURE EUROPEENNE en 4ème : SECONDE LANGUE VIVANTE

### ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN

#### ANGLAIS

Nous rappelons que les élèves qui ont choisi allemand en première langue vivante poursuivent l'apprentissage de l'anglais en seconde langue vivante.

Pour les élèves qui ont choisi l'anglais en première langue vivante, le Collège propose le choix des langues les plus parlées en Europe.

L'étude du latin dès la classe de 5<sup>ème</sup> permet à l'élève de faire un **choix motivé** et de développer son **goût personnel** pour telle ou telle langue.

#### ESPAGNOL

En apprenant la belle langue de Cervantes, le jeune adolescent s'ouvre d'un seul coup les portes de l'Espagne et de l'Amérique Latine et possédera un atout majeur pour son avenir.

L'impact culturel au niveau artistique (musiques, danses, cinéma...) de cette langue ne cesse de croître à travers le monde entier.

En effet l'espagnol, qui est parlé par plusieurs centaines de millions de personnes, est aussi la deuxième langue commerciale du monde.

#### ITALIEN

Langue de la culture par excellence, de Dante à Pétrarque, de Verdi à Puccini, de Michel-Ange à Botticelli, l'italien est aussi sans conteste la langue du tourisme : le pays offre à ses fidèles visiteurs un extraordinaire patrimoine artistique, la magie de ses paysages, le parler harmonieux et la chaleur de son peuple ainsi que

son ouverture spirituelle. En outre, en raison de sa proximité géographique et des échanges commerciaux intenses entre nos deux pays, la connaissance de l'italien est devenue, tout particulièrement dans notre région, un outil important dans le monde des affaires.

Pour ceux qui comptent poursuivre leurs études dans le domaine des sciences humaines, l'apprentissage de la langue italienne, si proche de la nôtre par ses racines latines, joue un rôle non négligeable. L'Italien est présent aux concours d'entrée aux grandes écoles.

### 3 . LE CYCLE D'ORIENTATION

La classe de Troisième constitue le cycle d'orientation au cours de laquelle se précise le projet de chaque jeune en établissant une **liaison cohérente avec le lycée**.

C'est le dernier temps du collège, les élèves de 3<sup>ème</sup> sont considérés comme les « aînés », en tant que tel, ils ont des droits et des devoirs élargis dans de nombreux domaines.

Leur temps de vie de classe est orienté autour de la réflexion et de la compréhension de certains phénomènes sociaux et du fonctionnement du groupe classe.

Les grands axes du projet de formation pour la 3<sup>ème</sup> sont les suivants :

- Être acteur dans la vie de la classe et dans l'établissement
- Être accompagné pour se connaître et apprendre à se déterminer
- Entrer dans une démarche de bilan de compétences
- Acquérir une première maîtrise des outils du travail personnel
- Elaborer une pensée personnelle dans le débat et la confrontation

C'est une véritable préparation psychologique qui s'opère. Des actions très spécifiques sont mises en place.

#### 3 . 1 . PREPARATION AU LYCEE

##### 3 . 1 . Stage en entreprise :

Il est devenu, aujourd'hui, une obligation que l'éducation nationale inclut dans le parcours de formation de l'élève.

Il a pour but d'observer, de se renseigner ou d'avoir de plus amples connaissances sur un **métier** ou plus largement un **secteur d'activité** susceptible d'intéresser le jeune dans l'avenir.

Il permettra aussi d'observer le fonctionnement d'une entreprise, sa structure; son environnement, le monde du travail, de faire découvrir le milieu économique, etc...

**Le choix de l'entreprise dépend donc du Projet Personnel de l'Elève** et de l'orientation qu'il veut donner à ses études ; il est réalisé en collaboration avec la famille et avec l'aide de l'équipe éducative. Le stage met en évidence des **exigences** souvent similaires entre l'école et l'entreprise (ponctualité, assiduité, discipline, sens de l'effort, responsabilité, travail d'équipe, exigence de résultats, etc. ) Cette corrélation permet à l'adolescent de comprendre que les contraintes scolaires ne sont pas une fin en soi mais constituent également un apprentissage à l'entrée dans le monde du travail.

Le stage en entreprise constitue un élément important du dispositif d'éducation à l'orientation en favorisant la réflexion du stagiaire à sa future insertion dans une activité professionnelle. Il se déroule à la fin du premier trimestre à Marseille ou dans une autre ville et dure une semaine.

A l'issue du stage, **un rapport** est rédigé par l'élève selon une grille indicative. De plus, le compte-rendu fait l'objet d'une **soutenance orale** de l'élève devant un jury composé de deux adultes.

### **3 . 2 . Préparation aux épreuves écrites du Diplôme National du Brevet.**

L'objectif est de permettre aux élèves de tester leur capacité de travail et l'organisation de leurs révisions, leurs méthodes, leurs réactions au cours d'un examen et de faire le point en prévision de la véritable épreuve qui aura lieu à la fin de l'année scolaire.

Les classes de Troisième sont rassemblées pour participer à des épreuves communes qui se déroulent exactement dans les conditions de l'examen (brassage des élèves, copies anonymées). Les résultats sont transmis aux familles dans un document récapitulatif.

### **3 . 3 . OPTION « GREC »**

Après une sensibilisation en 5<sup>ème</sup> et en 4<sup>ème</sup> à travers le programme de Latin, en classe de 3<sup>ème</sup>, l'option « Grec », permettra à ceux qui le souhaitent, d'étendre leur culture pour prendre le goût de l'étude et de la réflexion. Le grec ancien peut être étudié avec le latin ; ces deux langues anciennes constituent des bases culturelles solides.

### **3 . 4 . OPTION « DECOUVERTE PROFESSIONNELLE »**

Connaître son environnement économique, connaître les différents métiers, les compétences nécessaires, les parcours de formation, les exigences comportementales pour les exercer, sont autant d'atouts dans la façon de se préparer à faire face aux grandes échéances qui attendent tout élève, futur

étudiant, futur actif dans le monde du travail.

Coordonnée avec l'ensemble du dispositif de préparation aux choix d'orientation, cette option contribue à construire, pour l'élève, des représentations positives de la future place que chacun est appelé à prendre dans la société.

## II. 4 . CHOIX D'UNE ORIENTATION

*Orienter un jeune, c'est l'aider à s'engager dans une formation accessible en fonction de la connaissance qu'il a de lui-même, de ses qualités, de ses capacités, des compétences acquises, de ses goûts, des ressources de la formation et de l'environnement économique.*

*C'est l'objectif majeur de « l'éducation à l'orientation » qui lui permettra de faire, le moment venu, un choix réaliste et adapté.*

Le projet personnel de l'élève, longuement élaboré à tous les niveaux du collège, va trouver son terme en 3<sup>ème</sup> par le **choix d'une orientation** et de ce fait d'un établissement scolaire d'accueil.

Pour l'équipe pédagogique, orienter un jeune vers une formation, c'est aussi avoir une **connaissance de ses aptitudes, de son comportement dans toutes les disciplines**.

Cela suppose donc une étude de sa personnalité, de ses capacités mais aussi un dialogue régulier avec lui-même et sa famille, qui commence dès son entrée au collège.

**1 . L.A.C.O.P.A.D** (Association du Centre d'Orientation de Psychologie Appliquée et de Documentation).

Pour aider l'équipe éducative dans cette analyse, l'établissement s'est adjoint l'aide d'un organisme spécialisé.

**La Conseillère d'Orientation** apporte toute sa compétence au cours des rencontres avec les enfants ou les parents.

Les tests passés par les élèves s'étalent sur trois années pour assurer un meilleur suivi des jeunes :

- en 6<sup>ème</sup> dès la rentrée : tests de niveau de raisonnement abstrait, tests de personnalité, en complément des tests de l'éducation nationale (français et mathématiques).
- en 4<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> trimestre : tests d'intérêts professionnels pour aider les jeunes à élaborer leur projet personnel et les sensibiliser au stage en entreprise qui sera effectué l'année suivante en 3<sup>ème</sup>.
- en 3<sup>ème</sup> dès la rentrée les tests d'aptitudes et de personnalité. Ils favorisent

la connaissance des élèves, l'information sur les possibilités de formation post 3<sup>ème</sup> et la prise de décision.

Une permanence est assurée par la Conseillère : les parents et les élèves sont reçus sur rendez-vous.

**2 . La " FICHE DIALOGUE "** de chaque niveau de classe va favoriser la réflexion, les échanges entre le Conseil de Classe et les Parents. Elle a pour objectif principal de préparer, au mieux, un accord sur la procédure de passage à la fin de chaque cycle ; elle facilite aussi la réflexion dans le choix des options.

**3 . Le B.D.I. ou Bureau de Documentation et d'Information** est l'outil privilégié de l'éducation à l'orientation.

Tenu par l' Association de Parents d'élèves (APEL), il propose, **aux élèves du Collège et à ses parents**, une information sur les études, les métiers, les carrières, les formations scolaires et professionnelles.

L'objectif du B.D.I. est de sensibiliser les élèves aux évolutions permanentes de la formation de l'emploi, des métiers et de les informer sur les possibilités de choix dans leur cursus scolaire.

Le B.D.I. n'est pas un bureau d'orientation, aucun test n'est proposé, rien n'est imposé. Il se doit **d'éveiller la curiosité des plus jeunes, de faire mûrir et évoluer les projets des futurs lycéens.**

Les élèves sont accueillis et guidés dans la consultation de la documentation mise à leur disposition : brochures régionales et nationales concernant les domaines scolaires ou professionnels les plus divers.

**4 . Actions spécifiques :** Au cours de l'année scolaire, les élèves de 3<sup>ème</sup> sont invités à participer à différentes propositions organisées par l'établissement :

- information sur les différents types de seconde et le choix des options,
- journée des métiers.

**5 . Autres manifestations :** METIERAMA ou le SALON DE L'ETUDIANT également signalées aux élèves de 3<sup>ème</sup> et à leur famille afin qu'ils puissent approfondir ensemble leurs connaissances des différentes voies de formation.

Le **choix d'un lycée** peut ainsi se réaliser sans difficulté. De plus, la situation de l'établissement favorise cette étude puisqu'il est entouré de :

- huit lycées privés : l'inscription s'effectue selon le choix personnel des familles.

- Notre Dame de Sion assure le suivi des actions pédagogiques spécifiques entreprises dans l'établissement comme le suivi des propositions en langues vivantes et anciennes.

- Nous sommes également très liés à Saint Joseph les Maristes, Notre Dame de France, Provence, Saint Thomas d'Aquin, le Cours Bastide, Saint Vincent de Paul.

- lycées publics : l'inscription s'effectue selon la carte scolaire imposée par l'Inspection Académique, en fonction du domicile de la famille ainsi que des choix des options obligatoires et/ou facultatives.

### **III . PROJET PASTORAL**

#### **1 . Présentation générale**

Le projet pastoral du collège St Joseph de Cluny s'inscrit dans le projet d'établissement au même titre que les projets éducatif et pédagogique. Il ne s'agit pas, cependant, pour la pastorale de s'établir « à côté » des autres projets ou de les suivre en « parallèle » mais bien d'animer, dans l'esprit de l'Évangile, la vie et les projets de toute la communauté scolaire.

Placée sous la responsabilité du Chef d'établissement, l'équipe de pastorale est là pour permettre au collège de remplir sa mission d'Église :

- permettre à chacune et à chacun de découvrir la foi chrétienne et de l'approfondir ;
- célébrer les temps forts de l'année liturgique ;
- préparer les élèves qui le souhaitent au baptême, à la première communion et à la confirmation ;
- proposer aux élèves de participer aux rassemblements et pèlerinages organisés par le diocèse et par le collège ;
- être à l'écoute des élèves par une présence dans l'établissement tout au long de la semaine.

L'équipe de pastorale de St Joseph de Cluny est constituée d'une vingtaine de personnes. Elle comprend :

- le chef d'établissement
- l'adjoint en pastorale scolaire : Mr Michel MANIERE, diacre permanent.
- deux animatrices en pastorale scolaire : Mme Hélène BASTIEN et Mme Aurélie VAN HOUTTE.
- un prêtre référent de la paroisse du Sacré Cœur.

- des catéchistes bénévoles : parents d'élèves, professeurs, responsables de cycle.

Ainsi, notre collège souhaite constituer une véritable communauté chrétienne au sein de laquelle toutes et tous ont un rôle à jouer pour être, selon le mot de l'Apôtre Pierre, des « pierres vivantes dans la construction de la maison du Seigneur ».

Reprenant l'intuition d'Anne-Marie JAVOUHEY, fondatrice des Sœurs de St Joseph de Cluny, notre maison fait une large place à la catéchèse. De plus, c'est toute la vie quotidienne au collège - et non le seul moment de la catéchèse - qui est mise sous la lumière de l'Evangile, rappelant ainsi que cette lumière éclaire toutes les dimensions de notre existence.

## **2. Organisation de la Pastorale.**

Les élèves ont dans leur emploi du temps une heure de Pastorale par semaine, heure à laquelle ils participent tous sans exception. Régulièrement, le contenu de cette heure fera l'objet de propositions différenciées, notamment lors de la préparation aux sacrements, mais également à d'autres occasions.

Il est proposé régulièrement des temps de célébration de la Parole ou des messes dont sont dispensés les élèves d'autres confessions. Ces célébrations ont lieu au cours des différents temps liturgiques de l'année. Il faut y ajouter la messe à la Basilique du Sacré-Cœur à l'occasion de la « Fête des Missions », grande fête de l'établissement qui célèbre, tous les ans, la saint Joseph le vendredi le plus proche du 19 mars.

Concernant les sacrements, chacun peut demander à recevoir le baptême ou à faire sa première communion dans le cadre du collège. La confirmation est proposée à tous les élèves de 4<sup>ème</sup> et à ceux de 3<sup>ème</sup> qui ne l'ont pas encore reçue. Elle fait l'objet d'une préparation particulière pendant les heures de catéchèse et lors d'une retraite.

Enfin, des actions caritatives sont proposées à différents moments de l'année pour chaque niveau de classes.

## **3. Le « Point Ecoute »**

C'est toujours un lieu de vie de type aumônerie, libre et informel qui a trouvé une autre voie, dans l'écoute plus personnalisée de vos enfants où ils peuvent se retrouver seul ou à deux, trois maximum quatre élèves pour débattre, exposer, demander à notre diacre Michel MANIERE ou à notre animatrice, Aurélie VAN HOUTTE, toutes les précisions dont ils ont la nécessité.



## 4. Le Conseil de pastorale

Les décisions qui intéressent directement la pastorale sont prises et entérinées par un « Conseil de pastorale » qui se réunit environ cinq fois dans l'année. Sous la présidence du Chef d'établissement, ce conseil est composé du prêtre référent du collège, des animateurs en pastorale, d'un représentant de l'APEL, de professeurs, de catéchistes et des responsables de cycle.

### Conclusion

Pour concrétiser tous les liens qu'elle entretient avec la communauté éducative et participer pleinement à la vie de l'établissement, la pastorale est présente au Conseil de Direction hebdomadaire.

Elle propose aussi régulièrement des actions communes aux professeurs qui le souhaitent. C'est ainsi que des travaux interdisciplinaires avec les professeurs d'arts plastiques, d'histoire et de lettres ont pu être réalisés ces dernières années.

## **IV . ORGANISATION DE LA VIE SCOLAIRE**

### **IV . 1 . QUELQUES REGLES DE VIE SCOLAIRE**

#### **1 . COMPORTEMENT GENERAL**

L'attitude et le comportement de chacun des membres de la Communauté Educative sont fondés sur le **RESPECT MUTUEL de toutes les personnes, le respect du matériel scolaire et des équipements mis à la disposition des élèves.**

**Une attitude correcte et discrète est exigée dans et aux abords du collège.** Les élèves sont acceptés en cours avec **une tenue correcte**, convenant au travail scolaire, ainsi qu'avec tout le matériel nécessaire à leurs activités. Ils en sont responsables.

**Tout couvre-chef est interdit dans l'enceinte du collège.**

Tout objet n'ayant pas une utilité directement liée aux activités scolaires est interdit.

**L'usage des téléphones portables est interdit.**

**Les prises de photographies, de documents filmés ou les enregistrements de voix dans l'enceinte de l'établissement, sans autorisation de la direction, sont interdits.**

Le collège décline toute responsabilité en cas de disparition ou de détérioration des objets personnels des élèves. Ceux-ci veillent sur leurs propres affaires ; ils informent la Direction de toute disparition ou dégradation.

**Pendant les sorties et les voyages, les mêmes règles de vie scolaire s'appliquent.**

#### **2 . EDUCATION AU TRAVAIL**

**Tous les élèves doivent s'acquitter des tâches inhérentes à leurs études et travailler avec assiduité.**

Les parents contrôlent le travail de leur enfant grâce au carnet de liaison, aux relevés de notes intermédiaires, les bulletins trimestriels envoyés aux familles par voie postale, le site internet du collège.

Pour les élèves dont les cours se terminent à 16h, une étude gratuite est

assurée tous les soirs de 16h à 17h. Les élèves peuvent être accueillis au C.D.I. pour effectuer un travail de recherche documentaire.

Le Collège aide l'élève à élaborer son projet scolaire et professionnel tout au long de sa scolarité ; l'orientation est une démarche progressive qui s'effectue dès la sixième. Elle est le fruit d'une concertation régulière entre l'élève, ses parents, les enseignants, les personnels d'éducation, la conseillère d'orientation.

Un manque de travail ou de motivation pour l'enseignement proposé compromet la réinscription de l'élève dans l'établissement pour la prochaine année scolaire.

Le non-respect des consignes de travail et de discipline entraîne des sanctions progressives pouvant aller de la simple remarque orale à l'exclusion temporaire ou définitive.

### **3 . EDUCATION AUX RESPONSABILITES**

Une sensibilisation et une éducation à la **prise de responsabilité** sont mises en oeuvre par les Professeurs Principaux de chaque classe et par les Professeurs d'Histoire- Géographie et Education Civique.

Les **Elèves délégués de Classe** sont élus avant les vacances de Toussaint ; ils reçoivent une formation à cette responsabilité. Ils sont tenus d'assister aux réunions de concertation où ils représentent leurs camarades.

Le partage des fonctions au sein de la classe s'organise avec le Professeur Principal. Leur présence est sollicitée pour réfléchir aux différents problèmes scolaires et pour la recherche de solutions, notamment au Conseil d'Etablissement.

Chaque trimestre, les élèves délégués sont invités à participer à une réunion de concertation avec le Professeur Principal afin de préparer le Conseil de Classe qui fait le bilan du trimestre.

### **IV . 2 . HORAIRES :**

Le collège fonctionne du lundi au vendredi ; il n'y a pas de cours le samedi ni le mercredi après-midi (sauf retenues). Tous les élèves sont accueillis le matin à partir de 7 h 30 et l'après-midi à partir de 13 h 00.

L'**entrée et la sortie** des élèves sont organisées par le **2 ou le 4 rue Daumier** aux heures habituelles (8h, 12h, 14h, 16h, 17h).

## IV . 3 . ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT

Le Collège CLUNY accueille en moyenne 760 élèves de la 6ème à la 3ème répartis en 6 classes par niveau et une U.L.I.S. (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire - « ex U.P.I. ). Il est bien desservi par les transports en communs : cars, bus, métro (station Périer).

" L'aire CLUNY " occupe environ un hectare et demi; les surfaces bâties mises à la disposition des élèves sont réparties en plusieurs bâtiments (voir plan).

De part et d'autre du grand bâtiment, se trouvent deux grandes cours aérées et ombragées, l'une pour les 6ème et 5ème donnant sur le 4 rue Daumier, et l'autre pour les 4ème et 3ème donnant sur le 2 rue Daumier. Ainsi, les élèves peuvent profiter au maximum de leur temps de détente avec des camarades de leur âge.

Les salles de cours sont spacieuses et équipées en 5°, 4° et 3° de tableau blanc interactif (toutes les classes seront équipées en novembre 2012) ; **une salle de cours est affectée à chaque classe** : les jeunes prennent leurs repères, peuvent y laisser leur matériel. L'effectif moyen est de trente élèves environ par classe, mais l'équipe pédagogique favorise beaucoup le travail en groupe à effectif réduit dans la mesure des possibilités horaires accordées par le Rectorat.

De nombreuses **salles spécialisées** leur permettent également d'utiliser un matériel pédagogique performant :

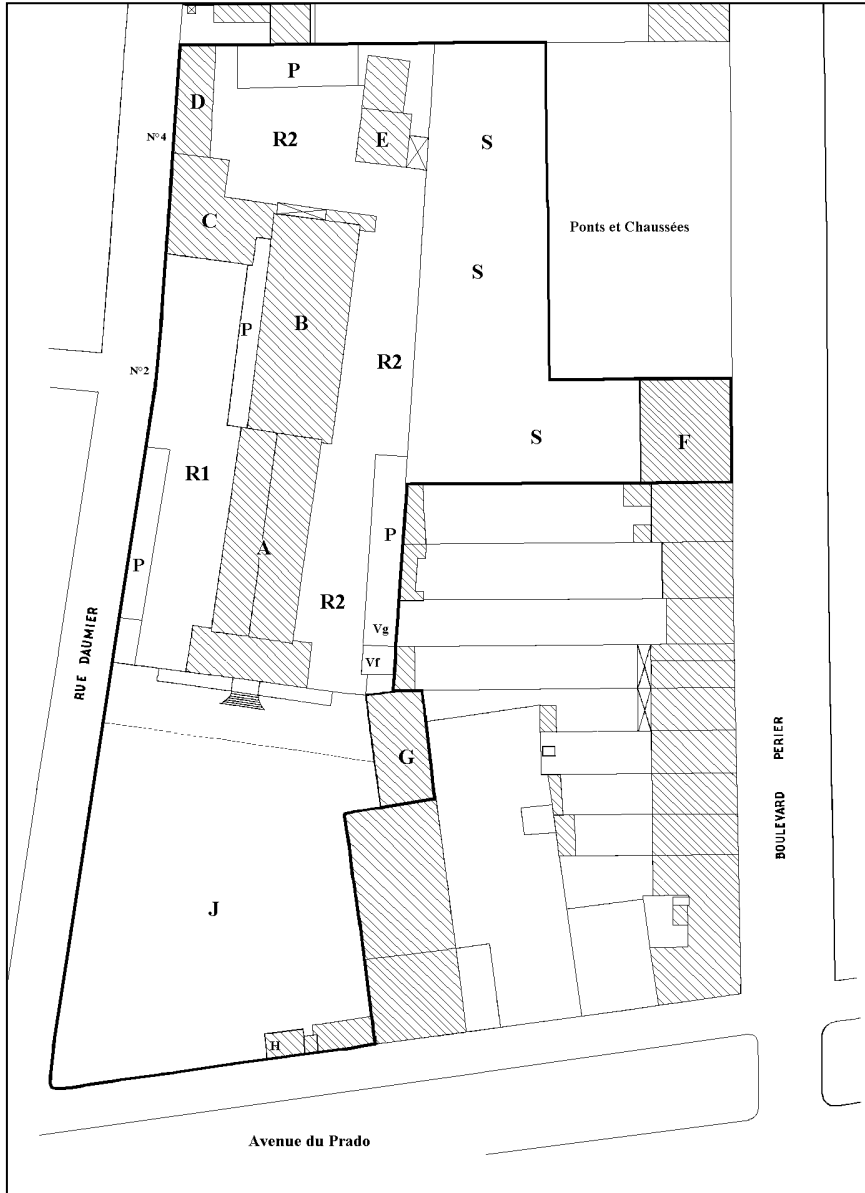
- 4 laboratoires : sciences de la vie et de la terre, chimie, optique-électricité, géographie,
- 2 salles de technologie : mécanique et électronique avec chacune des postes informatiques.
- 1 salle de technologie spécifique : 16 ordinateurs connectés à Internet (ADSL).
- 1 salle informatique : 16 ordinateurs connectés à Internet.
- 1 salle de musique,
- 1 atelier d'arts plastiques,
- 2 salles d'histoire et géographie,
- 2 salles de permanence,
- 1 salle de réunion,
- 5 salles d'aumônerie, de catéchèse, de culture religieuse, etc..
- 1 C.D.I.

Pour les **activités sportives**, les aires de sport et le gymnase dans l'enceinte de l'établissement permettent d'offrir des activités variées sans perte de temps en transport urbain. Seule l'activité **natation**, réservée aux élèves de 6<sup>ème</sup>, se déroule dans une piscine municipale ; le transport en car a lieu sous la responsabilité du professeur de sport.

Pour la **Pastorale**, les élèves sont accueillis dans des salles réservées à ces échanges.

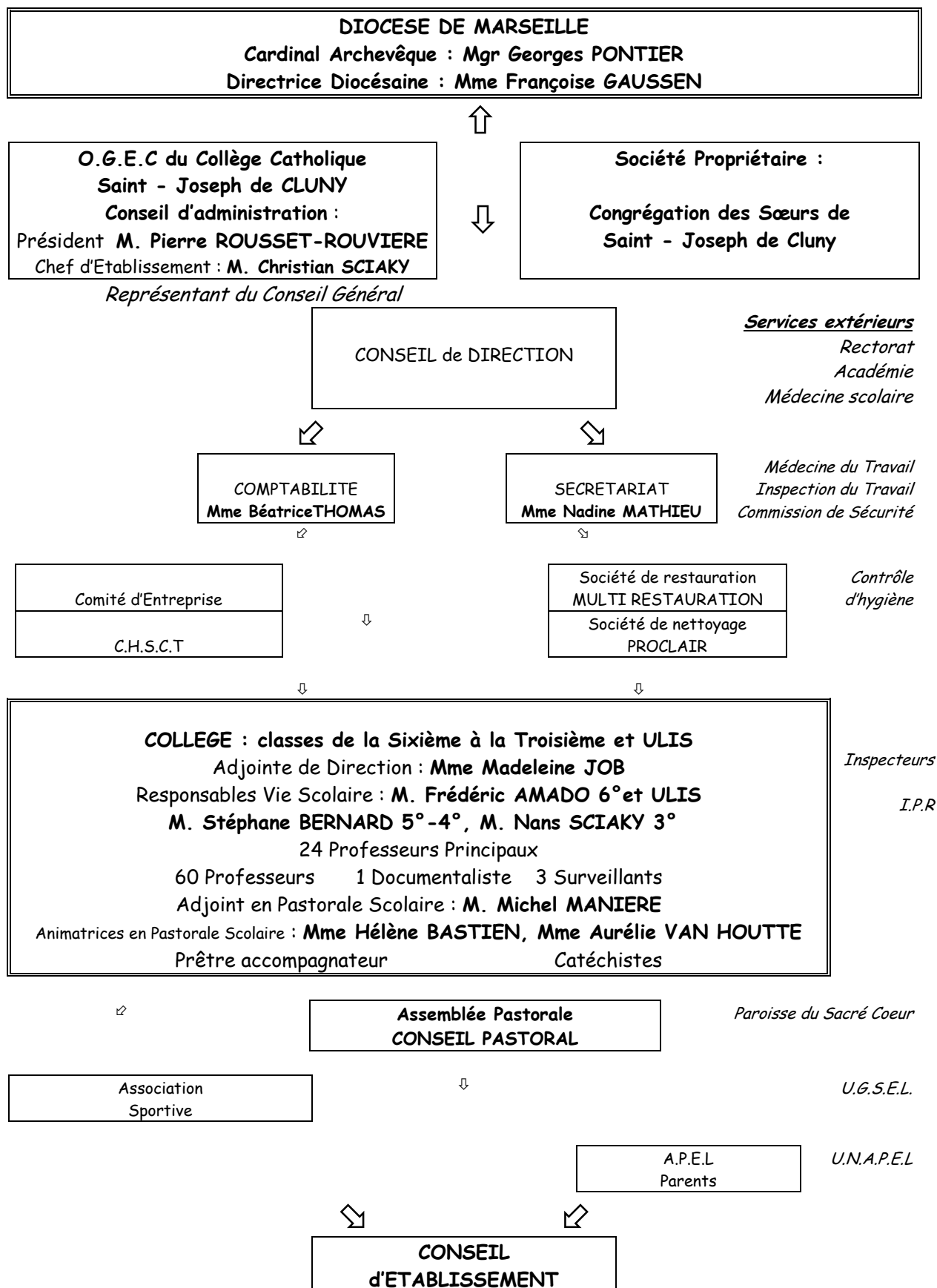
La chapelle permet également de réaliser des célébrations en groupe de 2 ou 3 classes ; les célébrations en plus grand nombre ont lieu dans la paroisse du collège qui est la Basilique du Sacré-Cœur.

# PLAN DU COLLEGE



Bâtiments	Etage	Fonction	Bâtiments	Etage	Fonction
<b>A</b>	Sous-sol (éclairage naturel) Rez-de-chaussée  1 <sup>er</sup> étage  2 <sup>ème</sup> étage 3 <sup>ème</sup> étage	Permanence/Théâtre  Salles des professeurs Salle Multimédia CDI 3 classes de 6 <sup>ème</sup> Salle de réunion Classes de 3 <sup>ème</sup> Groupe Direction Classes de 4 <sup>ème</sup> 4 labo. Sciences 2 salles d'Hist-Géog.	<b>B</b>	Rez-de-chaussée  1 <sup>er</sup> étage  2 <sup>ème</sup> étage	Restaurant scolaire des élèves et des professeurs. Cuisine  Chapelle 3 classes de 6 <sup>ème</sup>  Classes de 5 <sup>ème</sup> Salle d'oral de langues
<b>C</b>	Rez-de-chaussée 1 <sup>er</sup> étage	2 salles de catéchèse 2 salles de catéchèse Bureaux catéchistes Salle de Mécanique	<b>D</b>	Rez-de-chaussée 1 <sup>er</sup> étage	Salle Audiovisuelle Salles de Technologie Electronique Informatique
<b>E</b>	Rez-de-chaussée	Salle de Musique	<b>F</b>	Rez-de-chaussée	Gymnase
<b>G</b>	Rez-de-chaussée	Salle d'Arts Plastiques	<b>Vf Vg</b>	Rez-de-chaussée	Vestiaires Filles Vestiaires Garçons
<b>R1</b>	Cour de récréation des 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Entrée 2 rue Daumier	<b>R2</b>	Cour de récréation des 6 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> Entrée 4 rue Daumier	<b>S</b>	Espaces sportifs
<b>P</b>	Préau	<b>J</b>	Jardin	<b>H</b>	Entrée Visiteurs 160 Avenue du Prado

## IV . 4 . ORGANIGRAMME





## IV . 5 . FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

**Le Collège Privé CLUNY est un établissement sous " Contrat d'Association avec l'Etat "**. Cela signifie que l'Etablissement s'engage à respecter les programmes imposés par le Ministère de l'Education Nationale (comme dans l'enseignement public) et à se conformer à l'horaire officiel minimum de cet enseignement. Cependant, l'Etablissement a la liberté d'utiliser les méthodes pédagogiques qui lui sont propres.

En contrepartie, l'Etat prend en charge le salaire des enseignants qui ont donc les mêmes diplômes universitaires que ceux de l'enseignement public et sont contrôlés par les mêmes inspecteurs.

De plus, l'Etat et les Collectivités Territoriales (depuis la loi de décentralisation) versent une partie des frais de fonctionnement à l'établissement.

L'utilisation de cet argent entraîne toute une série de contrôles des organismes publics :

Inspection du Travail, Médecine du Travail, URSSAF, Chambre régionale des Comptes, Direction de la Concurrence et des Prix, Préfecture, Rectorat, Inspection Académique, Collectivités Territoriales (Conseil Général pour les collèges), etc.

Cependant, les sommes versées par l'Etat et les Collectivités Territoriales laissent à la charge de l'établissement, en moyenne, 45 % du budget (hors demi-pension).

**Les frais à la charge de l'établissement** représentent le reste des frais de fonctionnement (salaires et charges des personnels de surveillance, d'administration, de direction...) les dépenses d'équipement et de petit matériel scolaire, l'entretien des bâtiments, le loyer (l'Association gestionnaire n'est pas propriétaire des locaux), les frais de culte et d'enseignement religieux, certains services pédagogiques comme le C.D.I., la Conseillère d'Orientation (A.C.O.P.A.D.) et la gestion du restaurant scolaire.

**La contribution demandée aux familles est destinée à couvrir ces frais :**

Ils se répartissent de la façon suivante :

* Enseignement religieux	* <u>Fournitures diverses</u> :	* <u>Achat de matériels scolaires</u> :
* Frais de culte	- documents de travail en cours	- matériels pédagogiques
* Loyers des bâtiments et espaces sportifs	- fournitures de laboratoires :	- matériels audiovisuels
	- sciences de la vie et de la terre	- matériels informatiques

<p>* Contributions au fonctionnement des différents organismes de l'Enseignement Catholique</p> <p>* A.C.O.P.A.D. (Orientation)</p>	<p>- sciences physiques</p> <p>- technologie</p> <p>- centre de documentation et d'information C.D.I.</p> <p>- Bureau de documentation et d'information B.D.I.</p>	<p>- matériels et équipements sportifs</p> <p>- matériels d'arts plastiques</p> <p>- entretien des matériels</p> <p>* <u>Frais postaux</u> :</p> <p>- envoi mensuel des notes</p> <p>- envoi du bulletin trimestriel</p> <p>- Circulaires de rentrée.</p>
---	--	---

**La facture des familles ne comporte donc qu'une seule rubrique qui couvre la totalité des besoins des élèves.**

**Les sorties et voyages sont une charge supplémentaire pour les parents.**

**Le règlement de la contribution familiale s'étale sur 10 mois en 3 trimestres :**

- 1er trimestre de Septembre à Décembre : 4 mois,
- 2ème trimestre de Janvier à Avril : 3 mois,
- 3ème trimestre de Mai à Juin : 4 mois.

Les familles peuvent acquitter cette contribution à leur convenance :

- par chèque : chaque trimestre,
- par prélèvement automatique : chaque mois.

## **DEMI-PENSION**

L'établissement s'est doté d'un restaurant scolaire spacieux et accueillant, aux normes d'hygiène rigoureusement respectées. Le contrôle de la présence des élèves est informatisé ; chaque élève est responsable de la carte magnétique qui lui est attribuée en début d'année scolaire.

Un self-service, géré par une société de restauration, propose aux élèves des **repas de qualité**, variés, entièrement préparés dans l'établissement.

Un repas est constitué par :

- une entrée choisie entre 4 ou 5 plats,
- un plat protidique choisi entre deux plats,
- un légume vert ou un féculent au choix,
- un produit laitier ( yaourt ou fromage au choix)
- un dessert au choix (fruits, crème-dessert ou pâtisseries).

\*\*\* les élèves désirant un supplément de repas ont la possibilité de se servir à nouveau, une banque bain-marie étant mise à leur disposition.

Le choix entre les différents plats est aussi l'occasion de former les jeunes dans le domaine de la nutrition. Apprendre à bien se nourrir, c'est aussi prendre soin de son corps, **l'éducation à la santé** est inscrite pleinement dans le projet du collège.

De plus, certaines animations préparées en collaboration avec l'équipe pédagogique offrent aussi la possibilité de mieux faire connaître **la culture d'un pays ou un produit nouveau**.

**Le prix d'un repas** comprend la nourriture, les salaires et charges des personnels de cuisine, d'entretien, de surveillance et d'animation, le coût du matériel et des aménagements.

### **INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION**

Différentes possibilités sont offertes aux familles :

**1°) Abonnement trimestriel fixe** : possibilité de choisir un, deux, trois ou quatre jours fixes : lundi, mardi, jeudi, vendredi. Le montant de chaque période est calculé en fonction du nombre de jours scolaires,

- les absences doivent être exceptionnelles et autorisées par le responsable de cycle qui visera la demande écrite sur le carnet de liaison,
- en cours d'année, seule une absence motivée de 15 jours consécutifs peut faire l'objet d'une demande de remboursement.

*Aucune modification de l'abonnement n'est autorisée en cours de trimestre, sauf circonstances exceptionnelles .Tout changement doit être signalé par écrit, ( dans le carnet de liaison et accompagné d'un courrier pour le service comptabilité) 15 jours avant la fin du trimestre. Les demandes sont examinées pendant cette période.,*

**2°) Repas passagers** : achat de 10 repas par l'intermédiaire d'une carte magnétique.

Pendant le temps de la demi-pension, les élèves peuvent participer aux différentes activités décrites précédemment (Association Sportive, Chant Choral, CDI) ou profiter de l'espace extérieur.

## CONCLUSION

Dans le respect de sa tradition et de son projet éducatif, le Collège Saint Joseph de CLUNY propose, aux jeunes de Marseille, une éducation attentive aux signes des temps, mais aussi une formation humaine et spirituelle.

L'équipe enseignante réalise, chaque année, de nouveaux projets pédagogiques qui permettent de répondre aux besoins des jeunes et de les adapter à leurs futures études.

Depuis quelques années, de nombreuses réalisations sont nées ou se sont affinées : accueil des élèves de Sixième, suivi des élèves et contrôle continu des connaissances, méthodologie, études dirigées, itinéraires de découverte, nouvelles activités sportives et artistiques, ouverture de la section européenne, classe bilingue, accueil d'enfants différents, déficients mentaux, en U.L.I.S. (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) depuis septembre 2002.

De même, dans le domaine pastoral, une recherche permanente permet d'apporter des réponses à des jeunes en quête de sens.

Enfin, tout est mis en œuvre pour que, l'enfant qui arrive des classes primaires se transforme en un futur adulte intelligent, cultivé et ouvert au monde qui l'entoure et aux personnes qu'il côtoie, selon les visées éducatives du projet d'établissement qui s'enracine dans les grandes valeurs humaines et chrétiennes.

Le Chef d'Etablissement  
Christian SCIAKY